



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 20 JUIN 2011

Délibération n° 11/23 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 20 juin 2011,

Sur Proposition du Président,

DÉCIDE,

- le renouvellement de son adhésion à Adour Compétitivité, pour l'année 2011 et pour un montant de 287,04 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2011, à l'Association Entreprendre Adour, pour un montant de 2 300 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2011, à Entreprendre en France, pour un montant de 1 885 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2011, à Landes Initiatives, pour un montant de 500 € ;

Voix pour : 32

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 20 juin 2011

Le Président,


Philippe JACQUEMAIN
